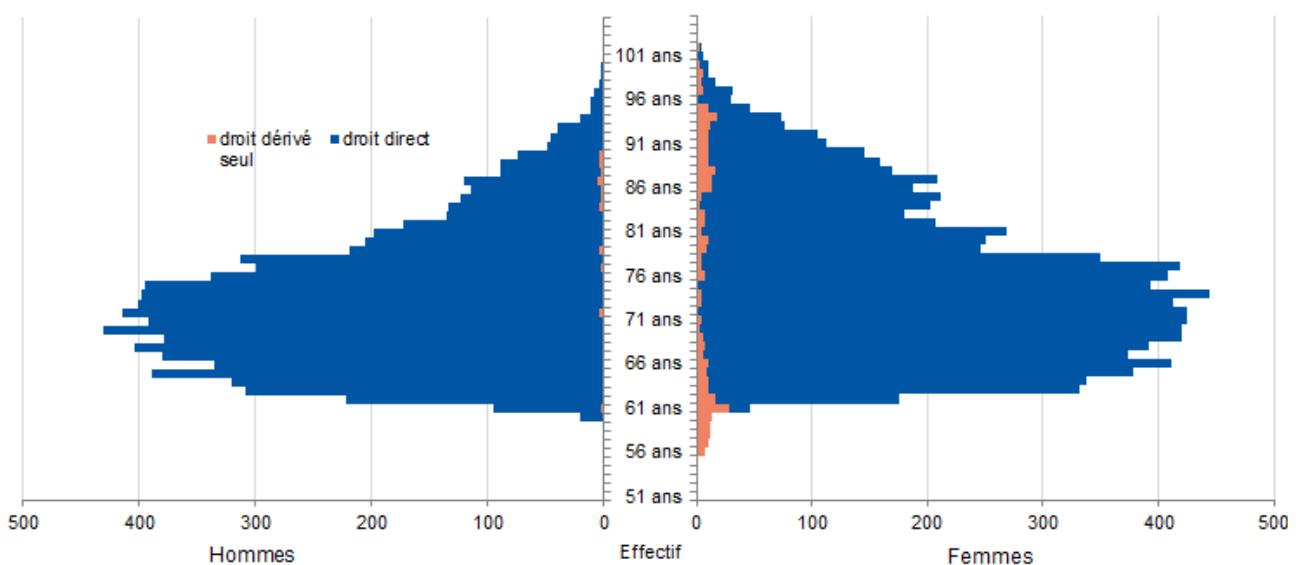


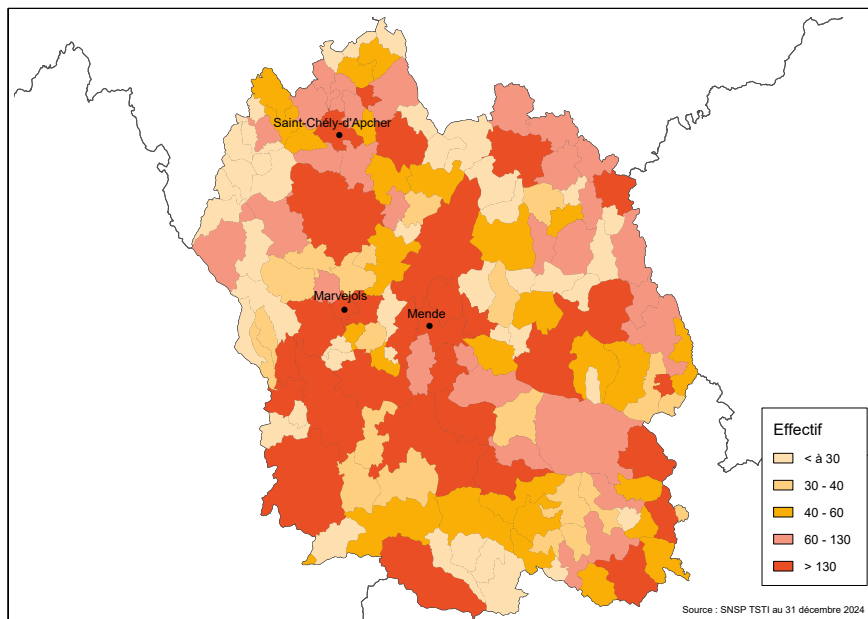
Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions <sup>(1)</sup> de droits directs et de droits dérivés	409	590	999
Droits directs (retraites personnelles)	370	422	792
Droits dérivés (retraites de réversion)	39	168	207
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	24	31	55
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	91	44	135
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	63,7 ans	64,0 ans	63,9 ans
Droits dérivés	80,3 ans	75,1 ans	76,1 ans
Retraités en paiement au 31 décembre			
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	8 203	9 922	18 125
Retraités percevant un droit direct seul	7 798	7 421	15 219
Retraités percevant un droit dérivé seul	84	395	479
Retraités percevant les deux à la fois	321	2 106	2 427
Minimum vieillesse <sup>(2)</sup>	4,2%	3,6%	3,9%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 746	627	2 373
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,9 ans	75,7 ans	74,9 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général <sup>(3)</sup>	828 €	715 €	766 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	29,0%	48,1%	39,3%

### Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

## Retraités du régime général par commune



## Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
<b>Mende</b>			
Nombre total de retraités	1 055	1 406	2 461
Retraités percevant un droit direct seul	1 018	1 081	2 099
Retraités percevant un droit dérivé seul	4	44	48
Retraités percevant les deux à la fois	33	281	314
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	3,7%	3,5%	3,6%
<b>Marvejols</b>			
Nombre total de retraités	549	797	1 346
Retraités percevant un droit direct seul	516	587	1 103
Retraités percevant un droit dérivé seul	3	28	31
Retraités percevant les deux à la fois	30	182	212
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	5,1%	5,3%	5,2%
<b>Saint-Chély-d'Apcher</b>			
Nombre total de retraités	471	629	1 100
Retraités percevant un droit direct seul	450	447	897
Retraités percevant un droit dérivé seul	1	27	28
Retraités percevant les deux à la fois	20	155	175
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	2,3%	3,7%	3,1%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee

Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".